

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2435>



Lycée Eiffel à Dijon : un vote sans ambiguïté contre la DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: mardi 26 février 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Texte proposé par l'ensemble des représentants du personnel et voté par le Conseil d'Administration du lycée *Gustave-Eiffel* à Dijon :

Nous allons voter contre la répartition des services, mais nous souhaitons donner les raisons de notre choix afin qu'il n'y ait aucun doute ni aucune ambiguïté sur le sens de notre démarche.

Notre vote n'a pas pour but de mettre en cause notre administration. Nous reconnaissons la quantité de travail fourni dans des délais impossibles et que l'équipe administrative œuvré pour essayer de limiter les suppressions de poste. Et sentant l'inquiétude et le mécontentement des personnels, elle a fait également un effort d'information en direction de tous avant le C.A.

Cependant, cette répartition propose sept suppressions de postes pour notre établissement. Aussi quelle que soit l'habileté du projet qui nous est présenté, nous ne pouvons l'accepter, ni même le laisser passer sans participer au vote, parce qu'il n'est pas question pour nous d'entériner la DHG de pénurie qui nous est imposée, et parce que nous représentons des collègues qui en subiront tous durement les conséquences.

Ceux qui perdront leur poste seront contraints de partir loin, ou ne pourront plus enseigner faute de postes dans leur discipline.

Ceux qui perdent en partie leur service seront contraints de faire le reste dans d'autres disciplines, et/ou d'autres établissements.

Ceux qui ne perdent apparemment rien seront contraints de faire de nombreuses heures supplémentaires qu'ils auront du mal à refuser, alors que certaines de ces heures auraient pu en partie être attribuées en heures-poste normales pour compléter les services des collègues qui en manquent. Une telle quantité d'heures supplémentaires est en soi inacceptable, et nous serons nombreux à les refuser.

Au total, ce sont les postes et les statuts de tous les collègues qui sont fragilisés, leurs conditions de travail qui sont alourdies, ce qui pèse directement sur la qualité de l'enseignement, c'est-à-dire sur le service que nous rendons aux élèves et à leurs familles. Tout cela bien entendu s'inscrit dans une politique de démantèlement du service public.

Au C.A., nous représentons tous ces collègues, Notre vote indique que nous refusons qu'ils subissent une telle dégradation de leur situation.



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

PS:

– Résultat du vote DHG :

- **contre 15**
- refus de vote 1

- pour 4
- abstention 1